

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU C.C.C.E

SAMEDI 6 AVRIL 2024

Rapport Moral du Président pour l'année 2023

Par convocation statutaire, les membres du CCCE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le samedi 6 Avril 2024 à l'Hôtel Mont Vernon (Saint- Marcel 27).

Après émargement des membres sur le cahier de présence, les adhérents du Club au nombre de 30 prennent part à l'Assemblée Générale de 2024.

Monsieur Arnoult Daniel Président du CCCE souhaite la bienvenue et remercie les membres présents puis déclare l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2024 ouverte à 14h 40.

Le Président prie les adhérents d'excuser Madame Mery et Madame Rossi ainsi que Monsieur Larive qui n'ont pu assister à notre Assemblée Générale.

Le Président rappelle l'ordre du jour.

Approbation du rapport moral des activités 2022 présenté à l'assemblée générale du 8 avril 2023 : approuvé à l'unanimité lors de l'AG 2023.

Rapport moral et compte rendu d'activités du Président sur l'exercice 2023

Le Président expose point par point les activités 2023 du Club et demandera à la fin du rapport d'approuver celui-ci.

Le CCCE a organisé la 1^{ère} Régionale d'Élevage en 2023 avec plus de 70 chiens inscrits.

NOS MANIFESTATIONS 2023

Spéciales du CCCE

7 spéciales ont eu lieu pour l'année 2023

Le nombre de chiens exposés lors de nos spéciales en 2023 = 908 au lieu de 949 en 2022

Lors des Spéciales, les délégués du CCCE ont offert le verre de l'amitié du Club lorsque cela a été possible.

Nationale d'Élevage 2023

Total des chiens inscrits à la NE 2023 : 304 chiens inscrits.

TAN : 70 examens de TAN effectués par M. A. Vincent et M. J-C Larive.

Meilleur de la NE 2023 : Chien du Mexique + 45 cm

Les engagements des chiens et la confection du catalogue ont été effectués par la société Cédia

M. Citerne, Vice-Président de l'Association Canine Territoriale Centre Val de Loire (ACTCVL) nous a accueillis à Bourges la veille de leur exposition internationale, qu'ils en soient vivement remerciés ainsi que

toute l'équipe de bénévoles qui œuvre au montage de cette exposition permettant au Club de bénéficier d'un hall moqueté et décoré. Cette structure aide au bon déroulement de notre NE.

Merci à nos partenaires Van de Velde, Royal Canin, Agria, BBD qui ont apporté leurs supports en dotant notre 38ème NE.

Notre NE était pour la 5^{ème} fois sponsorisée par Royal Canin, notre sponsor principal.

Salon de l'agriculture 2023

Le Concours Général Agricole (CGA) du Salon de l'Agriculture 2023 a eu lieu et plusieurs adhérents exposants ont en 2023 présenté leurs champions.

DELEGATIONS DU CCCE

Délégués

Le Club compte **7 délégués**.

Monsieur Arnoult Président du CCCE remercie Madame Monique Rossi en tant que responsable des délégations ainsi que tous les délégués en région qui œuvrent pour une parfaite organisation de nos Amicales.

Voir rapport de Madame Rossi

REUNIONS DU COMITE

Le comité du CCCE s'est réuni 2 fois en 2023.

Le **8 avril 2023** (avant l'AG) et en juillet (à Bourges, veille de la NE)

Et trois réunions ont eu lieu par voie électronique :

Le 20/02/2023, le 25/09/2023 et le 20/12/2023

Total : 5 réunions

Les PV de réunions ont été diffusés dans le bulletin du club et sur le site du Club.

Commission des juges :

Plusieurs dossiers en cours ne sont pas encore finalisés

En 2023 nous avons accepté plusieurs juges pour le 5^{ème} groupe ainsi que pour le 9^{ème} groupe et il reste encore des dossiers non finalisés.

COMMUNICATION

Bulletins du CCCE

Le bulletin du club a paru régulièrement en 2023.

Trois bulletins du CCCE (n° 74-75-76) ont été préparés et envoyés aux adhérents en 2023.

Ce bulletin est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer des photos de vos chiens ou des articles pour le faire vivre.

Le C.C.C.E remercie les personnes qui ont contribué à l'inscription des nouveaux adhérents en 2023, répertorié comme suit : Total des nouvelles adhésions 198 (13 adhésions de plus par rapport à 2022).

Le CCCE : 58 nouveaux adhérents

Membres du bureau : Mme ROSSI 14 adhésions, Mme ARNOULT 10 adhésions

Adhérents ayant effectué le plus d'adhésions en 2022 :

M MALGRAT : 19, M BOUIN : 13, M PALOMBO : 6 adhésions

Site Internet du CCCE

La mise à jour est régulière et constante.

Les résultats des spéciales, de la Nationale d'Élevage ont été mis en ligne dans les quelques jours qui ont suivi l'événement. Chaque événement est documenté de photos.

Cette mise à jour demande un énorme travail et beaucoup de sérieux.

Cette gestion est réalisée par M. Alain Vincent que nous remercions sincèrement pour sa disponibilité.

Le CCCE sur le NET

En cette année 2023, notre page Facebook a comptabilisé 19902 visites, soit 226 de plus qu'en 2022.

La couverture Facebook, quant à elle, est de 109679, soit 3624 de plus que l'an passé.

Par couverture, il faut entendre couverture de la diffusion organique du contenu Facebook.

Permanence du Club

La permanence du Club a été assurée par Mmes Robin et Rossi et moi-même, les questions ont été souvent répondues dans la journée et même dans l'heure, ce qui a permis d'augmenter le nombre des nouveaux adhérents:

- **Monique Rossi** : Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 16h à 20h
- **Maryline Robin** : Tous les jours sauf dimanches et jours fériés, de 10h à 12h et de 14h à 17h
- **Siège social** : toute la semaine de 10 h à

Bilan et présentation des comptes 2023 établis par Rossi Monique Voir Bilan détaillé PV du 8 février 2024

1 – Avoir total : 181.511 € (Compte bancaire : 95.658 € plus Livret A Bleu : 78.993 plus Livret Tonic OBNL 6.860)

Le Livret bleu a été ouvert le 18.10.2022 et le seul mouvement sont les intérêts acquis de 2.237,47 portant le solde à fin 2023 à 78.993 €.

Le Livret Tonic OBNL a été ouvert également le 18.10.2022 sans mouvement étant placé pour 6 ans d'un montant de 6.860 €.

Le Club termine donc l'année avec un Avoir de 181.511 €
Compte courant : 95.658,25 €
Livret Bleu : 78.993,16 €
Tonic OBNL : 6.860,00 €

Cet avoir s'est à nouveau infléchi comparé à 2022 qui était de 184.739 €. A savoir un négatif de 3.227,97 €. Ce négatif se justifie de la manière suivante :

Pour les Dépenses :

De nombreux postes sont en hausse dont :

- L'Assemblée Générale de 296 €.
 - Réunions Amicales de 243 €
 - * Nationale d'Élevage de 1.960 €
 - * Frais impression bulletin de 1.690 €
 - * Frais exposition en hausse de 1.341 €, 10 spéciales plus la Régionale d'Élevage au lieu de 6 en 2022 et achat de médailles pour 600 €.
 - * Frais de réunions de Comité de 1.502 €
 - * Achat informatique de 1.029 €
- Voir détails dans les rubriques.

Pour les Recettes :

Baisse de recettes sur certains postes, détails dans les rubriques.

- La ristourne SCC de 285 €
- Subventions bulletin de 466 € une seule insertion au lieu de 3 en 2022.
- Publicité bulletin de 295 € trois insertions au lieu de 6 en 2022.
- Prestations du CCCE de 70 €

Par contre, grâce aux négociations faites par Mme Arnoult et le Président en 2023, certains postes sont en nette hausse avec un gain par rapport à 2022 de :

- Boutique du CCCE 556 €
- 1^{ère} Régionale d'Élevage 849 €
- Ristourne Louvre Hôtel 43 €
- Frais affranchissements 479 €
- Frais de Banque 135 €

REPORT 2023		REPORT 2022	
CREDIT MUTUEL	95 658,25 €	CREDIT MUTUEL	101 123,69
LIVRET BLEU	78 993,16 €	LIVRET BLEU	76 755,69
TONIC OBNL	6 860,00 €	TONIC OBNL	6 860,00
TOTAL	181 511,41 €	TOTAL	184 739,38

1 – Les cotisations/Dons 21.726,00 € en hausse de 831 € (2022 – 20.895 €) ce qui représente 35,7% des recettes.

Légère hausse du nombre des adhérents, les dons sont en baisse de 170 € (+ 21 adhérents).

2 – Les adhérents en légère hausse par rapport à 2022, 21 adhérents en plus soit au total pour l'année 2023 : 645 adhérents dont 446 renouvellement en hausse de 8 adhérents par rapport à 2022 et 198 nouveaux adhérents soient 13 de plus qu'en 2022.

Courant 2022 nous avons rajouté des rubriques suite aux élections, ce qui modifie certaines d'entre elles. (N.E. A.G)
Les réunions de Comité avec hébergement NE & A.G. sont dans la rubrique : Frais organisation réunion de Comité

La Ristourne SCC de 7.020 € représente 11,8 % des recettes pour 4 trimestres. En baisse de 285,00 € par rapport à 2022

Subventions Photo bulletin CCCE : 233,33 € en baisse de 466,66 €, une seule insertion au lieu de 3 en 2022.

Publicité sur le bulletin : 390,00 €, en baisse de 295 euros, 3 éleveurs au lieu de 6 en 2022.

Boutique du CCCE : Recettes : 1.431,25 €. Dépenses : 155,76 € en hausse de 556,25 € soit 63,57 % en plus qu'en 2022 où aucune dépense n'avait été faite (875,00 €). A noter que Mme Arnoult a trouvé de nouveaux articles pour la boutique qui ont fait le bonheur de nombreux adhérents et qui a permis d'améliorer notre solde d'où cette hausse.

Réunions amicales : Recettes : 14.573,50 € - Dépenses 17.878,59 € au nombre de 7 sont toujours déficitaires du fait de la participation du Club au repas à 50% pour les adhérents, soit un déficit de **3.305,09**

Prestations du CCCE : 1.015,00 €

Nationale d'Élevage : Recettes : 9.129,86 euros – Dépenses : 12.050,29 euros , à notre charge **2.920,43 €**(en 2022 – déficit 584,17 euros) dont Rosettes 2024 pour 980,28 euros négocié par le Président avec un gain de 246,00 euros par rapport à 2023- Déficit réel : **1.960,15 €**

1^{ère} Régionale d'Élevage : Recettes 1420 euros – Dépenses 570,49 – **Gain 849,31**

Peu de frais : le Président, son épouse et M. Vernay ayant assuré la mise en place et l'organisation

Médiavet : Recettes : 876,00 € - Dépenses : 852,00 € - 36,00 € pour 2024 et 12 euros réglés en plus à Médiavet avaient été réglés en 2022.

Ristourne par Louvre Hôtel : 51,41 € (2022 : 7,70 €) Gain 43,71 €

Frais affranchissements : 1.890,23 € - 2022 (2.369,01 €) Gain 478,78 faisant suite à la négociation de Mme Isabelle Arnoult auprès de La Poste.

Frais internet/téléphone/Domaine site :424,42 € en baisse de 18,62 € (2022 – 443,04 €)

Frais impression bulletin du CCCE :10.869,99 € (2022 – 9.179,51) Hausse de 1.690,48 € (n° 74-75-76)

Frais mise sous enveloppe bulletin du CCCE : 1.461,00 € pour 3 bulletins (2022 : 489,60 €, 1 bulletin) Rubrique instaurée en juin 2022.

Le coût d'une revue pour 2023 revient à 4.110,33 € soit 724,10 € de plus qu'en 2022 (3.386,23 €).

Achats Papeterie : 1.175,73 € (2022 : 1.123,56) Hausse de 52,23 €

Frais exposition : 2.055,58 € (2022 – 714,22 €) en hausse de 1.341,36 €

Pot de l'amitié pour 10 spéciales plus la R.E. en hausse de 741,36 € (3 spéciales en plus ainsi que la RE)

Remboursement Parrainage adhésion éleveurs & présence C.G.A. 116,00 € pour 4 adhérents.

Frais de Banque : 122,68 € - Total banque 2022 avec HSBC & Crédit Mutuel : 258,13 € soit un gain de 135,45 €

Assurance Club : 151,14 € - 2022 – 100,18 € En hausse de 50,96 € (2022 : 9 mois d'assurance au lieu de 12)

Redevance SCC : 155,35 € - (2022 : 251,49 €) gain de 96.14 €

Divers : 93,80 € repris en recettes

Bilan financier approuvé par l'AG 2024

RAPPORT 2023 effectué par Madame Rossi Monique responsable

POSTE DELEGATION- EXAMENS DE SANTE – TITRES DE CHAMPION

Les Amicales

Les réunions Amicales au nombre de 7 en 2023

Dépenses	Recettes
19.649,39 €	14.573,50 €
	+755 €
	TOTAL : 15.328,50 €

Participants :

Adhérents	Autres	Participants
252	167	419

En hausse de 31 participants dont 10 adhérents en plus qu'en 2022.

Courrier et courriel :

685 invitations ont été envoyées par mail et courrier. Au total 863 mails pour les 7 amicales comprenant les accusés de réception soit 26 en plus par rapport à 2022.

AMICALES 2023

Délégation Centre, Limousin, Auvergne, Bourgogne.

19 participants avec 17 adhérents (7 participants en moins par rapport à 2022)

Délégation Nouvelle Aquitaine.

36 participants avec 32 adhérents (plus 11 adhérents par rapport à 2022) 12 participants en plus

Délégation Pays de la Loire, Bretagne et Basse-Normandie sauf Calvados

73 participants avec 36 adhérents (26 participants en plus dont 6 adhérents par rapport à 2022)

Délégation Grand-Est, Franche-Comté.

37 participants avec 32 adhérents (plus 5 participants par rapport à 2022 avec 6 adhérents en plus) sur les 78 adhérents invités soit 41,02%.

Délégation PACA & Rhône-Alpes

73 participants avec 47 adhérents (23 participants en moins dont 11 adhérents en moins) sur les 113 adhérents invités soit 41,59%

Délégation Occitanie.

127 participants avec 52 adhérents (23 participants en plus dont 7 adhérents) sur 84 adhérents invités soit 61,90%

Délégation Calvados, Haute-Normandie, Hauts de France, Île de France.

54 participants avec 36 adhérents (5 participants en moins dont 6 adhérents en moins) sur 157 adhérents invités soit 22,93%

En conclusion si on tient compte des Tans, confirmations & tombola, toutes amicales confondues le coût est de :

- **Par adhérent : 17,89 €** (2022 : 17,63 €) plus 0,26 €
- **Par participant : 10,76 €** (2022 : 10,99 €) moins 0,23 €

Les Examens de Santé

En 2023 reçus 262 examens plus 4 par rapport à 2022. La moyenne d'enregistrement est de 0,6 jour sur les dossiers 0,1 point de moins qu'en 2022.

Races et examens enregistrés

Race	Examen rotules	Examen oculaire	Examen cristallin	Test Nudité	TOTAL
CCD	16	10	4	3	33
Chihuahua	205	5	0	0	210
Coton de Tuléar	11	3	0	0	14
Chien du Pérou	2	0	0	0	2
Chien du Mexique	3	0	0	0	3
Total	237	18	4	3	262

6 examens ont été réglés par chèque Non adhérents

1 examen a donné lieu à 1 nouvel adhérent

A noter que depuis 2022 les examens oculaires sont envoyés directement à la SCC par les vétérinaires.

Titres de Champion de France :

76 dossiers traités (moins 8 par rapport à 2022)

Le délai imparti entre la réception du dossier, l'envoi de celui-ci à la SCC est de 0,6 jour et l'homologation de 13,7 jour, une nette augmentation du délai par rapport à 2022 qui était de 3 à 4 jours maximum. Le délai s'est rallongé à compter du mois de septembre et est passé entre 17 et 30 jours. Nous avons dû d'ailleurs contacter la SCC le 2 janvier 2024 pour obtenir l'homologation de 7 dossiers qui avaient été envoyés en novembre et début décembre afin que les propriétaires puissent inscrire leur chien dans la bonne classe pour notre N.E. et le 4 janvier nous recevions les titres. Nous avons quand même toujours à ce jour le 24 janvier 2024 5 dossiers en attente d'homologation de décembre.

Ci-dessous les titres homologués du 1^{er} janvier 2023 au 4 janvier 2024

Race	Champion de Conformité	Champion des Expositions	Champion Jeune	Champion Jeunes des expositions	Champion Vétéran	Champion Vétéran des expositions	Total
CCD	9	4	2	0	0	2	17
Chihuahua	10	12	5	2	7	2	38
Coton Tuléar	4	2	2	0	1	5	14
Chien Pérou	2	1	0	0	0	0	3
Chien Mexique	2	0	2	0	0	0	4
TOTAL	27	19	11	2	8	9	76

7 chiens en moins pour les Chiens Chinois à Crête.
2 chiens en plus pour les Chihuahuas.
4 chiens en moins pour les Cotons de Tuléar
3 chiens en moins pour les Chiens du Pérou
4 chiens en plus pour les Chiens du Mexique (2022 =0)

2 nouveaux titres de champion en 2023 à savoir : Champion jeune des expositions et des vétérans

Le 27 janvier 2024

Rossi Monique

Rapport de la secrétaire Mme Robin Maryline

GRILLE DE SELECTION

Nous observons une baisse au niveau de la grille de sélection par rapport à 2022 : 123 chiens enregistrés au lieu de 143 , soit une diminution de 14 % ; Au final nous avons 123 chiens mais les changements de cotation en cours d'année de 2 à 3 – 4 – 5 - & 6 points s'élèvent à 148 toutes races confondues, 90 de ces chiens entrant dans la grille de cotation pour la première fois.

12 Chiens Chinois à Crête en 2022, 10 en 2023 soit une diminution donc de plus de 16 % . Pas de sujet élite cette année.

98 Chihuahuas qui, après deux années d'augmentations (+ 17 % en 2 ans), subissent une baisse de -14% les ramenant au niveau de 2020 . On notera l'entrée d'un Elite B et de deux élites A.

Une nouvelle baisse chez les Cotons de Tuléar mais moins importante que celle de l'an dernier (27 chiens en 2021, 14 en 2022, 10 en 2023). Pas de sujet Elite en 2023.

Pour le Chien du Pérou une nouvelle cotation 4 points et pour le Chien du Mexique 1 chien à 2 points et 2 chiens à 3 points et un chien à 4 points.(Pour rappel, 1 chien à 2 points et 1 à 4 points en 2022.)

Au total 148 attestations ont été envoyées aux propriétaires par mail dans les meilleurs délais. Quant aux dossiers existants, les changements s'il y a lieu s'effectuent dans la semaine suivante, en fonction des résultats des spéciales de race, Nationale d'élevage & Championnat de France affichés sur le site du club. Du fait que, dès la cotation 2 points, tous les documents sont requis pour les Chihuahuas et les Chiens Chinois à Crête, le suivi se fait sans avoir à relancer les propriétaires, sauf dans le cas des chiens passant : ELITE-A ou ELITE-B. Concernant les Cotons, les Chiens du Pérou et du Mexique les propriétaires devront m'envoyer les examens supplémentaires prévus pour accéder à la cotation 4 : l'examen des rotules, et, pour les Chiens du Pérou et du Mexique, le certificat de l'examen oculaire, exempt APR,

Une vérification par le propriétaire, au reçu de l'attestation, est souhaitable, une erreur est toujours possible et dans ce cas il vaut mieux m'en avvertir le plus rapidement possible.

Un rappel au niveau de la grille, depuis le 1^{er} janvier 2016 : pour ouvrir un dossier vous devez dès la cotation 2 nous faire parvenir pour toutes les races du Club :

- **le formulaire de demande de cotation** rempli par vos soins que vous trouverez sur le site du club, en page d'accueil à gauche de l'écran. Merci de le remplir lisiblement et entièrement.
- copie du pedigree complet (3 générations)
- Le TAN,
- L'examen des rotules (Pour les Cotons de Tuléar, Chien du Pérou et Chien du Mexique à partir de la cotation 4) à faire enregistrer au préalable à la SCC par l'intermédiaire de Madame Monique Rossi.

Le formulaire à compléter et signer par le vétérinaire **sur les deux pages** est disponible sur le site du club en page d'accueil, côté droit de l'écran.

Merci d'utiliser l'original de ce formulaire pour le faire remplir par votre vétérinaire et de m'envoyer ainsi qu'à Madame Rossi une copie conforme à cet original sous format jpg ou pdf . Les documents peu lisibles, mal imprimés ou non signés et non tamponnés sur les deux pages par le vétérinaire seront rejetés.

RAPPEL : l'âge requis pour cet examen est de 15 mois à compter du 1.01.2020.

- Le test ADN d'identification génétique et éventuellement de filiation (qui doit obligatoirement être enregistré à la SCC)
- Slips de jugements,
- Examen Oculaire (Exempt d'APR) pour les Cotons de Tuléar et à partir de 4 points les Chiens du Pérou et du Mexique et **pour tous les chiens importés quelle que soit la race**
- Examen de la Luxation du Cristallin (test PLL-A,) Exempt ou porteur sain admis, pour les Chiens Chinois à Crête si les ascendants directs n'ont pas été testés ou non enregistrés sur le pedigree

A noter : Les examens des rotules ainsi que l'examen PLL-A requis pour les Chiens Chinois à Crête doivent être envoyés au préalable à Madame ROSSI pour enregistrement sur les fichiers de la SCC afin qu'ils soient reportés sur chaque pedigree.

Rappel : en 2020 les grilles de cotation ont été révisées suite aux décisions du comité du CCCE approuvées par la SCC.

Désormais un seul excellent en classe jeune pourra être comptabilisé quelle que soit la cotation et un seul excellent en classe champion. Concernant les chiens du Pérou et du Mexique le **pedigree complet**, dès la cotation 2, est exigé.

NE 2023.

Cette année, suite à des intempéries ayant causé des dégâts au Parc des expositions de Bourges, notre NE s'est déroulée le 7 juillet 2023, 304 chiens étaient inscrits (330 en 2022) Pour la première année, le CCCE proposait aux exposants un examen permettant l'établissement d'une fiche dentaire pour leur chien. 41 fiches dentaires ont ainsi pu être établies. 70 TAN ont été passés. Suite à l'accord du comité de la reconnaissance, prise en charge et gestion de la race « Chien Fer », 8 propriétaires de Chiens Fer ont été invités à notre NE afin de présenter cette race.

Les inscriptions, comme les années précédentes ont été gérées conjointement avec Madame Rossi que je tiens à remercier ici pour toute l'aide qu'elle m'apporte dans ma mission. Rappel : le tarif membre est réservé aux membres à jour de leur cotisation de l'année durant laquelle se déroule la Nationale d'élevage et la cotation doit être à jour **AVANT** l'inscription pour en bénéficier.

Gestion des TANS.

Fin avril 2023 nous avons reçu une proposition de la SCC concernant une formation à l'outil SCC EVENT qui permet (entre autres) d'enregistrer directement les TAN auprès de la SCC, (la Grille de la Centrale Canine comprend le code FCI du chien, le n° au livre des origines, le n° d'identifiant, le nom du chien et le résultat. Ces résultats sont, comme la grille de sélection, enregistrés sur les pedigrees et LOF Sélect par la Société Centrale Canine.) J'ai participé à une de ces formations en visioconférence et depuis l'amicale de Carros, les TAN sont enregistrés à partir de cette application. Auparavant je remplissais un tableau Excel avec les données concernant les chiens, demandées par la SCC et j'envoyais ce fichier à un personnel de la SCC pour enregistrement.

Les principaux avantages de l'utilisation de SCC Event sont :

L'intégration des chiens qui est facile et rapide : chaque chien peut être ajouté par la simple saisie de son numéro d'identification, ce qui permet de faire remonter les informations directement depuis le LOF, mais il est également possible d'intégrer tous les chiens d'un évènement d'un seul coup grâce à la liste des inscriptions générée par SCC expo et/ou par intégration de fichier pour les engagements

Rappel : En 2020, suite à la décision du comité du CCCE le règlement du TAN a été révisé. Le nouveau règlement est entré en vigueur à partir du 01/01/2021, les modifications concernent :

- l'article 4 : L'âge minimum pour la présentation à l'examen est de **12 mois. Le chien doit être confirmé** pour passer le TAN. Puis lors de la réunion du 20 décembre 2023, suite à la demande du Président, le règlement a été de nouveau modifié et le comité a accepté de retirer l'âge maximum de 6 ans afin de permettre à certains vétérans de passer le TAN et obtenir le titre de champion vétéran.
- l'article 6 : dérogation exceptionnelle de lieu pour des chiens appartenant à un exposant étranger ou résidant dans les Dom-Tom
- l'article 7 : L'examineur aura la faculté d'ajourner un chien si celui-ci présente un problème d'ordre physique le jour de l'examen
- l'article 10 : Le chien ajourné pourra être présenté **une seule et unique fois** lors d'une séance ultérieure. Pour me permettre d'entrer des données correctes sur les différentes grilles, merci de prendre un soin particulier lorsque vous remplissez les formulaires de TAN, préférez l'écriture en lettres capitales qui est plus lisible et veillez à noter sans erreur ni surcharge le numéro de puce d'identification de votre chien.

Réunions de comité.

Cette année 2023 nous avons réalisé 5 réunions de comité pour lesquelles je rédige chaque procès-verbal lorsque j'y suis présente, dans le cas contraire un membre du comité se charge de le rédiger.

Je vous rappelle que les procès-verbaux des réunions de comité sont disponibles dans les bulletins du club et sur notre site CCCE à la rubrique « espace membres » mais que leurs diffusions sur tout autre support (réseaux sociaux etc. ...) sans l'accord du CCCE, est strictement interdite.

Le 25 mars 2024

La secrétaire générale Maryline Robin

